



## Commission des dynamiques territoriales

### 23 - Protection de l'environnement

#### Charte "Tous unis pour plus de biodiversité"

Rapport n° CP/2015/230

**Service gestionnaire :**

Service eau, assainissement et déchets

**Résumé :**

L'Eurométropole de Strasbourg invite les gestionnaires d'espaces verts présents sur son territoire, dont le Département du Bas-Rhin, à adhérer à la charte "tous unis pour plus de biodiversité". La charte prévoit que les signataires s'engagent à mener au moins 6 des 13 actions prescrites. Le Département a engagé d'ores et déjà 12 actions sur les 13 et remplit par conséquent les conditions d'une adhésion.

La charte « Tous Unis pour + de biodiversité », portée par l'Eurométropole, a pour objectif de fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés, dans tous les secteurs d'activité, ayant des emprises foncières sur le territoire de l'Eurométropole, pour la mise en œuvre d'actions volontaires en faveur de la biodiversité. En tant que gestionnaire d'espaces verts dans le périmètre de l'Eurométropole, le Conseil Départemental du Bas-Rhin est invité à signer cette charte.

Par la signature de la charte, les gestionnaires d'espaces verts s'engagent à mener au moins 6 des 13 actions prescrites par la charte. Techniquement, le Conseil Départemental a engagé d'ores et déjà 12 actions sur 13 (non engagé : réduction de la pollution lumineuse).

La signature de cette charte valorisera les actions réalisées en faveur de la biodiversité et de la protection des ressources en eau. Elle marquera la cohérence globale de l'action publique.

Les 13 actions figurent sur la charte annexée.

Un bilan chiffré de ces actions pourra être établi dans le cadre de la démarche zéro pesticide.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve l'adhésion du Département à la Charte, et autorise le Président du Conseil Départemental à la signer.*

Strasbourg, le 18/06/15

Le Président,

Frédéric BIERRY